

PUBLIC

Formation à destination des Chirurgiens-Dentistes :

Exerçant en libéral ou en tant que salarié d'un centre de soins, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant



Pré-requis de participation

Être en possession d'un Doctorat en chirurgie dentaire (ou praticien en cours de doctorat ayant validé son CSCT ou équivalent européen)

Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française